

La coopération économique

A titre de puissance commerciale, le Canada porte un intérêt particulier à la croissance et à la stabilité de l'économie mondiale. L'interdépendance croissante des économies nationales s'est soldée par une série de « sommets économiques » qui ont réuni les dirigeants des sept principaux pays démocratiques industrialisés, dont le Canada. Les efforts déployés par ces derniers afin de définir les problèmes particuliers de l'économie mondiale et leur engagement à coopérer sans réserve en vue de les résoudre viennent s'ajouter aux initiatives prises au sein d'autres tribunes internationales. Notamment, le Canada, et plus précisément Toronto, a été l'hôte du Sommet économique de juin 1988. Le Canada a participé activement aux négociations commerciales multilatérales de Genève dont l'envergure a dépassé celle de toutes les négociations antérieures, et il a également exercé une influence sur les négociations relatives à la réforme monétaire menées sous l'égide du Fonds monétaire international. Il contribue à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement, principaux organes de l'aide multilatérale au développement. Il est par ailleurs l'un des membres fondateurs de l'Agence internationale de l'énergie, créée sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Enfin, par le biais de l'Agence internationale de l'énergie atomique, il s'emploie à promouvoir l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le Canada a participé à l'élaboration et à la réalisation des programmes internationaux d'aide au développement dès l'institution de tels programmes. Sa contribution s'est accrue à mesure que de nouvelles nations étaient admises au sein des Nations Unies, du Commonwealth et de la Francophonie. En 1968, le gouvernement canadien décidait de mettre sur pied